

La Ferté-Milon • Mosloy • Saint-Quentin-Sur-Allan

2015

Revue municipale N°43





Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



Gabriel Saur
*Vice-président
Commission Jeunesse*



Hélène Savary
*Vice-présidente Commission
Cadre de vie-Sécurité*



Frédéric Bauer
*Vice-président
Commission Travaux*



Caroline Mas

s o m m a i r e

| | |
|----------------------------------|----|
| Les conseillers municipaux | 2 |
| Le budget de la commune..... | 4 |
| Cadre de vie - Sécurité..... | 6 |
| Patrimoine et culture | 8 |
| Enfance et jeunesse | 10 |
| La vie associative | 14 |
| L'image de la ville | 18 |
| Carnet | 23 |

Revue municipale de La Ferté-Milon **N°43 - Janvier 2015**

Directrice de la publication : Céline Le Frère • Comité de relecture : Caroline Mas, Hélène Savary, Corinne Pierquet, André Jarrot, Frédéric Bauer, Véronique Jeanneret.
Les informations contenues dans les articles signés sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.
Photos de couverture : Claude Faure, Stéphane Cartier, Bernard Labbez
Conception et impression : Murielle Braux
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015



André Jarrot



Patricia Duffieux

Les conseillers municipaux



Olivier Lavoix
Vice-président
Commission Patrimoine



Bernadette Wascat
Vice-présidente
Commission Jeunesse



Bernard Hurand
Vice-président Commission
Activité économique



Denise Meunier



Fabien Létoffé
Vice-président
Commission Vie Associative



Alexandrine Boulanger



Stéphane Cartier



Véronique Jeanneret



Yannick Champain



Marie-Prudence Depas



Benoît Point



Françoise Bocquet
Vice-présidente C.C.A.S.

Je suis très heureuse d'animer une équipe d'élus pleins d'enthousiasme et sachant travailler en toute cohésion dans l'intérêt général.

Nous vous souhaitons une excellente année 2015.

Le budget municipal

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement la direction financière.

Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal.

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité. L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie !

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par la direction financière et visés par le Maire. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

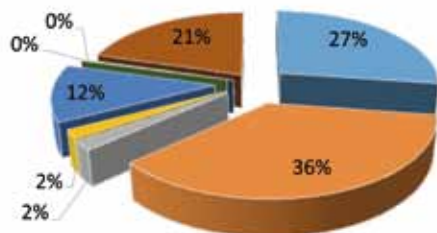
De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2013*

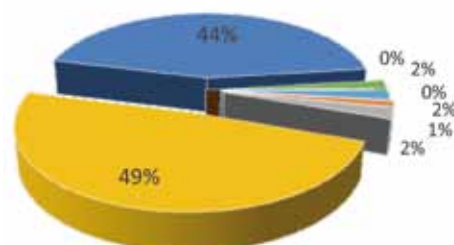
La section de fonctionnement est constituée de dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services (accueil de loisirs, restauration scolaire, etc.).

Les dépenses de fonctionnement :
1 999 261 €



| | |
|---|---|
| ■ Charges à caractère général 545 318 € | ■ Impôts et taxes : 970 984,57 € |
| Énergie (chauffage, eau, électricité) des bâtiments, véhicules (carburant, entretien) travaux de voirie), entretien des bâtiments, assurances, frais de fonctionnement (affranchissement, téléphone, honoraires, taxes foncières...), fêtes et cérémonies, achats de prestations diverses (écoles, centre de loisirs, formations, conseil...), fournitures diverses (petits équipements, administratifs, scolaires) | Contributions directes, taxes foncières et d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Taxe sur les surfaces commerciales, imposition forfaitaire sur les entreprises, fonds de péréquation des recettes fiscales communales, autres taxes. |
| ■ Charges de personnel 722 820 € | ■ Dotations, subventions : 882 830,08 € |
| ■ Reversement de dotations obligatoires de l'État : 40 685 € | (État, département, CAF,...) |
| ■ Opérations d'ordre de transfert entre sections 36 865 € | ■ Produits de gestion courante : 35 345,65 € |
| ■ Autres charges de gestion courante 240 457 € | Revenus immeubles, remboursement de charges locatives. |
| Subventions aux associations, indemnités des élus, participation aux syndicats, éclairage public... | ■ Atténuation de charges : 39 617,74 € |
| ■ Charges financières (intérêts des emprunts) 5 380 € | Remboursements des arrêts maladie du personnel, charges. |
| ■ Charges exceptionnelles 570 € | ■ Opérations d'ordre de transfert entre sections : 23 600,44 € |
| ■ Capacité d'autofinancement 407 195 € | Quote-part des subventions d'investissement transférée au fonctionnement |
| | ■ Produits des ventes : 43 306,61 € |
| | Participation des familles, restauration scolaire, centre aéré, locations diverses, redevances et concessions cimetière... |
| | ■ Produits financiers : 22,10 € |
| | ■ Produits exceptionnels : 3 553,57 € |
| | (remboursements de sinistres divers) |

Les recettes de fonctionnement :
1 999 261 €

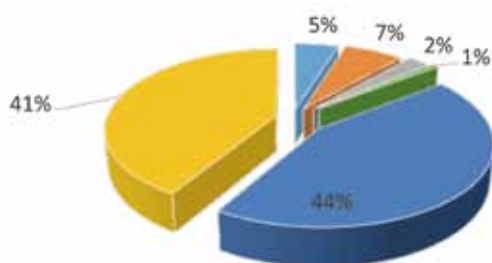


Les investissements sont aussi des choix réfléchis et des projections sur le devenir de la commune et de son environnement, par exemple, l'achat d'une voiture électrique.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2013*

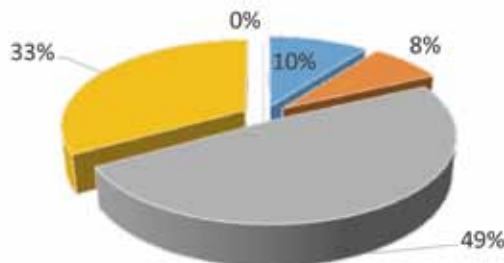
La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent essentiellement de subventions spécifiques de l'État et de l'autofinancement (épargne).

Les dépenses d'investissement :
483 236,25 € (sans l'opération
 de régularisation comptable de 159 073,89 €)



- Opérations d'ordre de transfert entre section 23 600,44 €
- Emprunts et dettes assimilées 31 900,00 € (remboursement du capital)
- Immobilisations incorporelles 12 014,54 € (Concessions et droits similaires, brevets, licences)
- Subventions d'équipement versées 3 438,00 € (toitures aux particuliers)
- Immobilisations corporelles 212 471,97 € (accessibilité du groupe scolaire, numérisation du cinéma)
- Immobilisations en cours 199 811,30 € (une partie du gymnase, réseaux du gymnase et de la salle polyvalente)

Les recettes d'investissement :
483 236,25 € (sans l'opération
 de régularisation comptable de 159 073,89 €)



- Opérations d'ordre de transfert entre section : 36 865,26 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 236 022,33 €
- Subventions d'investissement : 319 383,84 € (de l'état, de la région, du conseil général pour le gymnase, la salle d'haltérophilie, le cinéma, la reconstruction de l'école)
- Emprunts et dettes assimilées : 60,00 € (cautions)
- Affectation du résultat : 49 978,71 € (couverture du déficit N-1)

* Il faut noter que l'on parle du budget 2013. Les comptes seront clôturés en février 2015 au plus tôt.

CHIFFRES CLÉS

87 890 € de subventions versées

| | |
|------------------------------------|----------|
| ADAMA concert d'orgues | 1 500 € |
| ASM Foot | 10 515 € |
| Au fil des ans | 850 € |
| Comité des fêtes | 17 000 € |
| Coopérative école | 9 850 € |
| Haltérophilie | 3 500 € |
| Handball | 500 € |
| Jean Racine et son terroir | 500 € |
| La Gaulle Milonaise | 400 € |
| MJC | 8 775 € |
| Musée du machinisme agricole | 500 € |
| Office de tourisme | 31 000 € |
| Resto du cœur | 500 € |
| Tennis club | 2 000 € |
| Union bouliste Milonaise | 500 € |

Parole d'élue



Céline Le Frère
 Maire de La Ferté-Milon

« La bonne gestion de la commune est un subtil équilibre entre la maîtrise des dépenses et des investissements afin d'améliorer la qualité de vie des Milonais et qu'ils puissent disposer de services publics à la hauteur de leurs attentes.

C'est le défi des années à venir dans un contexte de baisse des dotations de l'état et notre volonté de ne pas augmenter les impôts. »



Réunion de fin d'année avec une partie de l'équipe communale milonaise

Cadre de vie - Sécurité

Chers tous,

C'est avec grand plaisir que les membres de la Commission Cadre de Vie-Sécurité s'investissent pour rendre à notre commune le cadre qu'elle mérite. Mises en valeur, éclairages, réparations, spectacles et animations diverses, faire découvrir ou redécouvrir notre village grâce à son dynamisme et sa beauté, le sécuriser, aider à son développement, voilà nos objectifs.

CADRE DE VIE



Marché campagnard

Le premier signe fort de ce dynamisme fut la création du marché campagnard qui a débuté le 11 mai et qui connaît un vif succès auprès des administrés et des communes avoisinantes. 28 exposants inscrits aujourd'hui !...

Sur le bord du canal et au pied de notre magnifique château, quel bel endroit !

Nous avons prévu de le reprendre en mars 2015 après 2 mois de "pause", mais à la demande des commerçants, il n'y aura aucune interruption ! Ils vous attendent donc nombreux également les 2^{es} dimanches en janvier et en février !

La facturation des places des commerçants a eu lieu en novembre, au prix de 2 euros l'emplacement (prix fixé par délibération du conseil en date du 16/06/2008), ce qui a rapporté à la municipalité 268 €.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pensons augmenter les tarifs des emplacements par décision du prochain conseil municipal.

Fleurissement

Un grand programme de fleurissement suit son cours dans toute la commune, principalement aux entrées de ville. Une zone de jachère fleurie a déjà été créée sur la route en provenance de Villers-Cotterêts.

Des espaces ont été préparés pour planter en premier lieu des bulbes, des arbustes, et des plantations de vivaces sont prévues.

Animations



Feu de la Saint-Jean, fête de la musique et feu d'artifice du 14 juillet organisés par le Comité des fêtes.

La messe de la Saint-Hubert à l'église Saint-Nicolas, le 25 octobre, suivie de la bénédiction de la meute de chiens fut un grand succès également. L'équipage de Villers-Cotterêts fut très touché par notre invitation, et l'église fut décorée par leurs soins de façon majestueuse.



Féerie de Noël du 3 décembre : ce spectacle, organisé par la municipalité, précédé d'un goûter offert à l'office de tourisme, a fait participer les enfants présents.

Des Milonais se sont montrés disponibles et investis pour recréer une crèche de Noël dans la tradition milonaise.

L'inauguration a eu lieu le 7 décembre. Encore un joli moment.

Propreté/hygiène

La propreté de notre ville est une préoccupation... Le nettoyage de la ville a un coût qui se répercute sur nos impôts... Faisons tous le nécessaire pour ne pas les augmenter.

Pourtant, malgré nos rappels quant au respect des espaces, les rues sont toujours envahies de papiers divers, bien que des poubelles fixes soient mises à disposition... Nous allons néanmoins en augmenter le nombre... Les espaces verts servent malheureusement toujours aux déjections canines malgré des sacs dédiés donnés gracieusement par la Mairie. Les oies sur le mail et l'île Lamiche, toutes aussi jolies qu'elles soient, provoquent de gros dégâts par leurs déjections...



Les pigeons, source de maladies, et provoquant d'énormes dégâts sur les bâtiments communaux ou privés, sont petit à petit capturés, et ce depuis fin octobre, sur une campagne de 4 mois, que nous

renouvellerons

autant de fois que nécessaire. Nous avons, au bout de deux semaines, déjà constaté une diminution de la population.

Un gros effort a été fait quant aux poubelles dont les horaires de sorties et de rentrées ont fait l'objet d'un arrêté municipal. Pour rappel, pas de sorties de poubelles la veille du passage avant 19h et rentrées le lendemain 19h maximum (arrêté municipal n° 4161).

Il subsiste encore quelques récalcitrants. Les contrevenants seront mis à l'amende.

SÉCURITÉ

Sécurité routière

Pour la sécurité routière, des projets sont en cours pour faire ralentir les véhicules dans la rue Saint-Waast, ainsi que devant l'école. Nous envisageons également de créer aux abords de cette dernière des zones de stationnements plus importantes. Nous privilégions pour le moment l'étude de ces deux zones.

Nous souhaitons également un meilleur respect des zones de stationnement, afin que les piétons ne soient pas en danger du fait d'un contournement de voiture les obligeant à passer sur la chaussée. De plus, dans



certaines rues, des habitations pourraient dangereusement pâtir de ces stationnements hors places matérialisées, ou sur des zébras : en cas d'incendie, certaines voitures gênent le passage d'un camion de pompiers.

Quoiqu'il en soit, un respect du stationnement autorisé serait des plus bénéfiques pour TOUS. Là aussi, des mesures seront prises envers les contrevenants.

Sécurité

Concernant la sécurité des habitants et de leurs biens, nous avons mis en place des panneaux voisins vigilants (11 panneaux pour toute la commune au prix de 82,80 € le panneau).

Nous sommes en train d'étudier le projet d'installation de vidéo protection (pour information, personne n'est surveillé, ce n'est qu'en cas de plainte déposée ou nécessité d'enquête que la vidéo est exploitée). Un diagnostic de la ville est en cours d'élaboration.

Réduire l'insécurité et les dégradations en tout genre était une grande demande, justifiée.

Depuis le 1^{er} octobre, nous sommes rattachés à la Gendarmerie de Villers-Cotterêts dont la proximité est rassurante quant à la rapidité d'intervention.

Le 13 octobre, nous avons été conviés, en compagnie d'autres élus de communes de l'Aisne, au Groupement de Gendarmerie à Laon, afin de partager avec eux nos préoccupations sur la sécurité, mais également connaître leur fonctionnement opérationnel et en comprendre les tenants et les aboutissants tels que, par exemple, le traitement des appels au 17, et les rapidités d'interventions possibles.

Nous vous souhaitons une excellente année 2015, remplie de joies, et de belles surprises !

Hélène Savary
mairie adjointe, vice-présidente Commission
Cadre de Vie/Sécurité

Parole de pompier



Dominique Caron
Capitaine des pompiers
de La Ferté-Milon

« Le stationnement gênant des véhicules, surtout sur les zébra dessinés dans la partie ancienne de la ville, peuvent ralentir voire empêcher le passage des véhicules de secours, et retarder l'intervention des pompiers! Merci de respecter la sécurité de tous... »

Rattachement
à la Gendarmerie
de Villers-Cotterêts



Patrimoine et Culture

Premier bilan, ça bouge à La Ferté-Milon !

PATRIMOINE

Églises Notre-Dame et Saint-Nicolas

Notre priorité d'action est allée au plus urgent ; échelles et échafaudages le long des églises témoignent de la remise en état des toitures de nos plus beaux édifices. Après les premiers constats alarmants, la mise hors d'eau sera terminée quand vous lirez ces lignes ; de plus, l'état des lieux fait simultanément par les couvreurs complètera un diagnostic plus approfondi des murs, contreforts à plusieurs endroits, sacristie à Notre-Dame permettant une programmation d'entretien-rénovation en même temps que la chasse aux subventions ! Même s'il y a quelques années, ces travaux auraient été majoritairement financés par les institutions, il reste des possibilités d'aide.

Les vitraux font partie de l'action prioritaire. Multiples verres brisés, absence totale, protections obsolètes ou insuffisantes sur certaines fenêtres. Des projets sont prêts et financés pour Saint-Quentin-sur-Allan ; restent les devis à faire sur les églises du bourg.

L'action de nettoyage du clocher de Saint-Nicolas à la fin août a eu le mérite de faire

Travaux d'urgence sur
la toiture de l'église
Notre-Dame



Éclairage de la roue



prendre conscience de la dégradation occasionnée par les nuées de pigeons qui ont pris possession des lieux. Encore la conséquence du manque d'entretien. La diminution de la population des pigeons est en cours.

Attractivité de la commune

La seconde urgence de notre mandat a été de prendre une décision sur la possibilité de préempter la propriété jouxtant l'esplanade du château lors de sa mise en vente. L'intérêt primordial de cet emplacement unique au beau milieu de notre patrimoine architectural a été de rendre à la ville la maîtrise de son aménagement. Maîtrise qui signifie mise en valeur... mais à quel particulier aurions-nous pu laisser le devenir de cette zone si sensible ? L'achat par la ville a été signé en juillet et la pré-étude d'aménagement votée en novembre. Un groupe de travail a été formé en incluant des professionnels du tourisme pour l'intégration de ce site dans une démarche de valorisation des atouts de notre ville, à savoir : la ville haute, l'Ourcq, la ville basse et le marais, les hameaux, mais aussi Racine, nos musées...

Éclairage public

Sur le plan des éclairages urbains, nous avons réceptionné les travaux engagés rue Saint-Waast par nos prédécesseurs, la fin de la rue étant programmée pour 2016. Le nouveau type d'éclairage, qui privilégie d'éclairer plus le sol que les étoiles sera étendu progressivement dans la commune. Les ballons fluorescents encore présents dans certains quartiers vont être remplacés par un nouvel équipement.

L'action a porté également sur la remise en fonctionnement de l'éclairage de l'île Lamiche. Et même si des problèmes de

conception ont pu être soulevés, la promenade est possible le soir en admirant la roue du moulin et l'église Notre-Dame de nouveau illuminées.

Côté Mail, le tableau est plus sombre : le manque de civisme de quelques-uns se plaisant à dégrader ou détruire laisse des équipements difficiles et coûteux à restituer. La réflexion s'impose sur leur devenir, de même qu'elle est en marche pour l'illumination du château.

Les actions futures d'entretien urgent vont continuer par la passerelle Eiffel, la pointe Est du Mail, les reprises de maçonnerie...

URBANISME VOIRIE TRAVAUX

Conduite d'eau

Sur le plan de l'équipement, réception a été faite du remplacement de la conduite d'eau potable, rue Saint-Waast entre la place du Port au blé et la route de Neuilly-Saint-Front. Même si la gêne occasionnée par les travaux a été réelle pour la circulation et pour le rebranchement au réseau chez quelques particuliers, à la suite de négligences des entreprises, on peut considérer que l'ensemble de ces travaux s'est déroulé de manière satisfaisante.

Cette réception faite marque la fin de l'enfouissement des réseaux rue Saint-Waast jusqu'à la maison du Pavillon et laisse la porte ouverte à la réfection de la chaussée en repensant à l'organisation du stationnement, ce que les riverains attendent avec impatience.

L'espace cinéraire

Après les travaux de terrassement pendant l'été, suivis d'une interruption, l'aménagement reprend et doit s'achever début 2015.

Toilettes Publiques

Les toilettes du parking de La Poste. Il reste à les alimenter en eau et électricité entre autre.

Les chantiers sont nombreux, comme vous pouvez le constater et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des solutions originales que nous cherchons à mettre en place pour stopper la dégradation de notre village.

Olivier Lavoix, *maire adjoint, vice-président*
Commission Patrimoine et Culture

Association "Jean Racine et son Terroir"

2014 : après le deuil, un nouveau départ

Forte de 25 années d'existence, notre association "Jean Racine et son Terroir" est fière de gérer – en accord avec la mairie – l'image, la mémoire et l'audience de notre illustre concitoyen, dans son musée et dans sa ville natale. Ceci par des actions tournées à la fois vers l'homme Jean Racine et vers son cadre historique de vie.

Cette année 2014 a vu disparaître notre vice-président Claude Royer, l'un des fondateurs et animateurs de ce Musée, expert racinien passionné et pédagogue de fine culture. Les héritiers que nous sommes désormais lui rendons ici un sincère hommage, associant émotion, esprit de fidélité et volonté de renouveau.



Reconnaissons humblement que Racine lui-même nous dépasse tous et qu'il faut quelque audace pour venir "soutenir" sa statue ! Les Milonais d'aujourd'hui retiennent cependant moins "l'immortel" du 13^e fauteuil de l'Académie que l'orphelin recueilli par sa grand-mère dans les murs même de notre musée. L'homme a donc au moins deux visages, qu'il nous revient d'éclairer et de faire aimer, par toutes sortes de recherches et animations.

Face au redoutable danger de la poussière des siècles, nous suivons donc son propre conseil de "réparer des ans l'irréparable outrage" (*Athalie*, II, 5) et de toujours actualiser et vivifier son héritage local et universel ! C'est pourquoi la longue visite du musée, en juin, par M^{me} la sous-préfète de Château-Thierry – hommage de la République au tragédien du Roi – a constitué un soutien fort à notre responsabilité.

Pour demain, nous le savons maintenant, l'entrée dans notre Conseil de deux nouvelles passionnées, la création d'une "Gazette" associative, le soutien explicite de la ville, la croissance de notre Réseau des Maisons d'Écrivain de Picardie, la sympathie renouvelée de nos adhérents et de la MJC vont constituer la meilleure plateforme de nos objectifs proches : l'attractivité du musée, la mise en place d'expositions temporaires, l'ouverture à l'enseignement et aux opportunités locales.

Alain ARNAUD, *président*



De g. à dr., Pascale Hoornaert, Gabriel Saur, Claude Royer, Alain Arnaud, Hélène Savary, Céline Lefrère-Létoffé, Marie-Odile Larché, Virginie Lasserre, sous-préfète de Château-Thierry.

Enfance et jeunesse

Cette commission s'occupe de la vie des 550 enfants, adolescents et jeunes de 0 à 18 ans de la commune.

Elle s'intéresse à leur épanouissement, à leurs besoins, leurs souhaits, leurs activités. Cela va de la halte garderie au centre de loisirs en passant par les activités scolaires et périscolaires.



Sécurité et stationnement aux abords de l'école

N'oubliez JAMAIS qu'en matière d'éducation c'est toujours l'exemple qui prime ! Aussi, ne stationnez pas sur les emplacements interdits et respectez les règles de circulation ! Les parents qui arrivent tôt peuvent stationner sur les parkings (gare, cimetière, côte des galets à côté des tennis extérieurs...) et finir à pied.

Nouveaux rythmes scolaires

L'année 2014 a été très riche dans ces domaines. En effet, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, demandée par le gouvernement, a nécessité plusieurs mois de réflexion et de concertation avec les enseignants, les délégués de parents et les instances académiques. Désormais, les enfants de primaire viennent à l'école le mercredi matin (présence obligatoire) et fréquentent les Nouvelles Activités Périscolaires le vendredi après-midi (présence facultative). 133 enfants bénéficient donc d'une ouverture sportive, culturelle et artistique lors de ces NAP. L'association des Francas gère ces trois heures hebdomadaires. La municipalité a décidé que ces activités seraient à la charge de la commune (seuls 10 euros d'inscription sont demandés pour l'année), ce qui est loin d'être le cas partout.

Point repas de la maternelle

Autre innovation, voulue celle-ci, et fortement souhaitée par les familles, la création d'un accueil repas pour les enfants de maternelle, dans les locaux-même de l'école. Le nombre d'enfants qui y déjeunent est en progression constante car l'ambiance qui y règne est très familiale et le mode d'inscription très souple.

Centre de loisirs

L'école étant dorénavant obligatoire le mercredi matin, un centre de loisirs a été ouvert le mercredi après-midi pour tous les enfants jusqu'au CM2, afin de faciliter leur mode de garde. Tous les enfants peuvent prendre leur repas à l'école ce jour-là. Ce centre de loisirs du mercredi s'ajoute bien sûr aux activités déjà existantes, durant les vacances scolaires. Le point restauration est ouvert à chaque vacances scolaires.



Notre souhait est de développer les activités périscolaires du matin et du soir, en étudiant le barème du quotient familial dans le calcul du coût de ces prestations. Nous travaillons également sur le projet d'une restauration commune pour tous les élèves. Des extensions, constructions, remaniements sont nécessaires à cette réalisation, et donc se feront par étape, sur plusieurs années.

Un grand merci à Marie Laviale et son équipe pour leur engagement dans ces nouvelles organisations. Équipe qui a été profondément touchée, comme nous tous, par le décès brutal de l'animatrice Sarah Jacquelinet.

Bernadette Wascat, Gabriel Saur
Commission Enfance et Jeunesse

Roule bout'chou

Proche de l'école maternelle, la halte-garderie Roule bout'chou est un lieu d'accueil et d'éveil du jeune enfant de 2,5 mois à 6 ans. Ouverte les mardis et jeudis de 8h45 à 16h45, c'est avec plaisir que deux professionnelles de la petite enfance vous accueilleront. Dans cet espace adapté, elles développent les apprentissages, la socialisation, l'éveil. Elles proposent des activités sensorielles, de manipulation ; en fonction de l'âge et de la capacité psychomotrice de l'enfant. Anniversaires, fêtes calendaires rythment la vie de la structure.

La halte-garderie est là pour permettre aux familles de pouvoir réaliser leurs tâches quotidiennes dans le calme, sachant que leur enfant est entouré. Elle souhaite optimiser le bien être des parents ayant une activité professionnelle. L'objectif étant toujours le lien parents -enfant.

Durant l'année 2015, certains mercredis matin seront ouverts. Des professionnelles du livre, de la musique, ou encore de l'éveil du corps, seront accueillies pour faire découvrir aux parents et aux enfants différentes façons d'user des sens.

Virginie Landelle



Élène, Emie et les princesses



Philomène découvre les gommettes

N'hésitez pas à téléphoner, laisser un message les professionnelles vous rappelleront. Pour les joindre 06 73 40 74 85.



Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est à la fois un lieu d'informations et d'animations, qui a vocation à favoriser les rencontres, les échanges et le dialogue autour de l'enfant dont le bien-être et l'épanouissement sont le souci de tous. Au service des assistantes maternelles, celui-ci participe à développer la qualité de l'accueil à domicile en organisant, par exemple, des rencontres entre assistantes maternelles afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles ou encore en leur proposant des formations professionnalisantes.

C'est aussi, pour les parents, un lieu où toutes questions relatives à l'enfant peuvent être abordées. Bien entendu, les problématiques liées à l'embauche sont soulevées et de l'aide est apportée.

Les ateliers éducatifs, proposés sur différentes communes constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis. Les tout-petits peuvent donc s'enrichir lors d'ateliers de contes, d'activités manuelles, d'activités motricité... dans des espaces de jeux spécifiquement aménagés pour eux. Ces ateliers, libres et gratuits, sont ouverts à tous les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, sans obligation de s'inscrire au préalable.

Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter : Sandrine Pauget, responsable du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon, 02470 Neuilly-Saint-Front, par téléphone au 03.23.71.52.64 ou par mail : ramccoc.sandrinepauget@orange.fr

Parole aux jeunes



Nos jeunes ont été nombreux à répondre positivement pour participer à la mise en place du projet de création d'une zone de loisirs avec city park et skate park.

L'école maternelle

Les missions de l'école maternelle : l'école maternelle est une école bienveillante.

Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, grandir et s'affirmer comme sujet singulier.

Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.



Dans le jardin à Merlieux

CHIFFRES CLÉS de l'école maternelle 105 élèves répartis sur 4 classes

CL1-PETITS : 27 élèves,
Philippe Duval (directeur) et
Stéphanie Marié

CL2-PETITS/MOYENS : 26 élèves
(6 petits – 20 moyens)
Marie-Françoise Dhotel

CL3- MOYENS/GRANDS :
26 élèves (10 moyens –
16 grands) Annie Coignard

CL4- MOYENS/GRANDS :
26 élèves (10 moyens – 16
grands) Pierre Guy

Nous accueillons de nouveaux
collègues, Stéphanie Marie en
petite section (décharge de
direction) et Pierre Guy en
MS-GS.

Travaillent avec nous : Marie
Laviale, Rosemonde Delaforterie,
Véronique Creps : ATSEM
Jankowski Asmaa et Gjemri
Sabrina : AVS (accompagnement
des élèves en situation de
handicap)

Sonia Leclerc et Laëtitia
Beaudet : agents d'entretien.

En manifestant sa confiance à l'égard de l'enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. Elle définit des objectifs d'apprentissage qui ne sont ni prématurés ni anticipés et qui permettent aux enseignants de déterminer leurs modalités d'intervention et d'action.

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire. L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation.

Voici les trois axes prioritaires du NOUVEAU projet d'école 2014-2017 :

- Amener tous les élèves à l'acquisition et à la maîtrise des compétences fondamentales.
- Langage : renforcer le **dire** pour perfectionner le **lire** et l'**écrire**.
- Développer les apprentissages fondamentaux au travers des parcours scientifiques.

Pour ce faire, tous les enfants ont réalisé des expositions de leurs travaux et ont participé à des échanges inter-classes.

Des animations, spectacles éducatifs, visites d'expositions ont également eu lieu au cours de l'année scolaire et nous fournissent d'excellents supports

à la réalisation de nos objectifs pédagogiques. Nous tenons, ainsi, à remercier les partenaires associatifs qui organisent ou accompagnent ces animations: la municipalité, l'Office du tourisme, la MJC, l'ANAF, la CCOC, le lycée Potel...

Citons essentiellement :

- Sortie cueillette des champignons et participation à la plantation d'un puits de carbone à Villers-Cotterêts avec M. Vasseur de l'ANAF.
- Visite commentée des serres du Lycée Potel.
- Sortie à la ferme pédagogique de la Berque pour les classes de petits et moyens à Nanteuil-Sous-Muret: les animaux et le travail de la ferme, jeux sensoriels et tactiles... Une journée très riche en découvertes.
- Séjour au CPIE de Merlieux des classes de moyens-grands pendant trois jours autour des activités de découverte de l'environnement du producteur au consommateur, la vie animale et végétale.
- Initiation aux produits bio et tri des déchets, du grain à la tartine, au potager, de la toison à la laine, la ferme d'élevage bio, les plantes de tous les milieux.
- Préparation, plantation, semis et entretien de notre jardin d'école... Fleurs, tomates, haricots, radis, courgettes et citrouilles...
- En octobre, spectacle de la compagnie des Trois Chardons avec "Anga fils du feu".
- En décembre, à l'école "Le Noël des petits ramoneurs" par la compagnie La Cicadelle qui a précédé le goûter de Noël, le passage du Père Noël et la remise des cadeaux.

Au cinéma Jean Racine "l'apprenti Père Noël et le flocon magique" offert par la municipalité.

- Participation au festival du cinéma jeune public en avril avec la projection au cinéma Jean Racine de "Loulou l'incroyable secret".
- Spectacle à l'école par la Compagnie Planète Mômes avec "Perrine et le potier" présentant un voyage au pays des quatre éléments.
- Chasse aux œufs dans la cour de l'école en avril.
- Atelier théâtre avec Sylvie Ternisien : mise en scène de contes "Les musiciens de Brême" et "La princesse au petit pois" qui a donné lieu à une représentation aux parents d'élèves des classes concernées en fin d'année.
- Spectacle offert par la CCOC dans la salle du cinéma, par la compagnie Apremont-Musithéa, "Au petit poème" qui proposait aux élèves des déclinaisons en musique des chants et comptines connus.

• Exposition de fin d'année scolaire dans chaque classe des travaux réalisés à partir de la sortie à la ferme et du séjour à Merlieux. Une façon pour les parents de se rendre compte de l'investissement et des enseignements réalisés.

Toute l'équipe vous souhaite un joyeux Noël et les meilleurs vœux à tous.

Philippe Duval, directeur de l'école maternelle

L'école élémentaire

En plus de sa vocation première d'apprentissage des fondamentaux, l'école a réalisé de nombreux projets tout au long de l'année.

Tous les élèves de l'école ont participé à l'opération "Nettoyons la Nature" organisée en collaboration avec l'association Jeunes pour la nature des centres Leclerc. Cette animation a été l'occasion de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement à travers le ramassage de certains déchets dans des secteurs familiers des enfants. Il est rappelé que cette opération n'a pas pour but de se substituer à l'action des services municipaux.

Les élèves des classes de M^{me} Testu et M^{me} Gardin ont exposé à l'office de tourisme leurs sculptures réalisées dans le cadre d'un classe à Projet artistique et Culturel.

Les élèves de M. Caille ont participé à une classe VTT qui les a emmenés à la CCOC de Neuilly-Saint-Front, au Monument des Fantômes, à la Hottée du Diable ainsi qu'au centre équestre de Dampleux, un grand merci aux parents accompagnateurs.

Les élèves participent également au projet "École et cinéma" où les élèves peuvent découvrir de nouveaux films et porter un autre regard sur le cinéma.

Les élèves ont également participé à un ramassage de champignons organisé avec le PROCIF (un grand merci aux bénévoles qui nous ont aidés).

Pour cette année les classes de cycle 3 (du CE2 au CM2) vont participer au grand prix des incorruptibles autour de la lecture.

Les élèves des classes de M^{me} Testu et M^{me} Gardin vont participer à une classe à projet artistique et culturel autour de la danse et du devoir de mémoire. Ce projet sera financé par la DRAC, le Conseil Régional, la municipalité et la coopérative scolaire.

Toute l'équipe pédagogique tient à remercier les parents d'élèves, la municipalité de La Ferté-Milon, les associations, les services municipaux, les communes limitrophes et la CCOC qui ne manquent jamais de s'associer à la vie de l'école.

Bien d'autres projets sont à l'étude... À suivre !

Florent Caille, *directeur*



Merci aux enfants, à leurs enseignants, et à leurs parents d'avoir participé aux commémorations patriotiques.

CHIFFRES CLÉS de l'école élémentaire

**L'école compte
actuellement 163 élèves
répartis comme suit :**

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| M ^{lle} Testu CP | 24 élèves |
| M ^{me} Gardin CP/CE1 | 21 élèves |
| M ^{lle} Fouquier CE1 | 23 élèves |
| M ^{me} Alexis CE2 | 26 élèves |
| M ^{me} Sculfort CM1 | 24 élèves |
| M. Caille CM1/CM2 | 23 élèves |
| M ^{me} Crépin CM1/CM2 | 22 élèves |

1/4 de décharge direction :
Mme Marié

Psychologue scolaire :
M^{lle} Lesourd



La vie associative

La vie associative de La Ferté-Milon est un élément essentiel à la vie de notre commune.

Une vie associative très active

Nous comptons environ 20 associations, ce qui est considérable pour une ville de la taille de La Ferté-Milon. Nous devons tous être reconnaissants de l'énergie donnée par chacun de leurs membres. Le but de chacune des associations est de faire partager la bonne humeur, l'envie du partage, l'entraide. De belles valeurs !

La commission de la vie associative nouvellement élue se veut d'être à l'écoute de chacune d'elles afin d'aider au mieux à ce que le tissu associatif soit solide, vivant, et porteur d'énergie.

Nous avons déjà commencé en nous attelant à l'organisation des plannings des différents intervenants. Des réunions ont eu lieu et nous avons trouvé le moyen de satisfaire tout le monde. Le dialogue est établi, si bien qu'à présent, des interactions entre clubs se sont créées. Le club d'haltérophilie a proposé des entraînements à tous les clubs existants. Le nouveau gymnase, à la condition du respect strict du règlement intérieur, est utilisable par un grand nombre de personnes.

L'ensemble du conseil municipal remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps tous les weekends, tous les soirs de la semaine pour faire vivre toutes ces associations. Toutes les générations sont concernées, tous les goûts aussi !

Bonne année 2015 à tous.

Fabien Létoffé, conseiller municipal,
vice-président Commission Vie Associative

TENNIS

Depuis plusieurs années le club continue son engagement vis-à-vis de nos jeunes pratiquants et des seniors par l'organisation de son école de tennis de 5 à 18 ans, ainsi que l'inscription de nos équipes femmes et hommes à différents championnats régionaux.

L'année 2013/14 fut particulièrement riche avec quelques résultats qui placent notre club en bonne position pour la saison 214/15 :

- Équipe filles 15/18 ans Div.1, finaliste contre Guignicourt dans le championnat de l'Aisne.
- Équipe garçons 11/12 ans Div.1, 1 /2 finalistes contre Guise dans le championnat de l'Aisne.
- Les équipes hommes et femmes se sont maintenus dans leurs divisions respectives dont le pré régional pour les femmes.

Pour la saison 2014/15, grâce à l'enthousiasme et la ténacité de quelques membres nous pouvons non seulement réengager nos équipes de la saison passée, mais aussi lancer les séniors hommes de + 45 ans dans une nouvelle aventure.

L'investissement dans du matériel pédagogique permet à notre moniteur de faire vivre l'école de tennis au rythme de nos jeunes et non sans une approche à la compétition.

En vue d'une homologation par la ligue de Picardie pour la saison 2015/16, le club organisera un tournoi interne. Cette expérience doit nous permettre le démarrage d'un tournoi officiel au printemps 2016 et ce dans la foulée de ceux de Neuilly-Saint-Front et Villers-Cotterêts.

Afin d'améliorer les conditions de jeu pour nos pratiquants, la rénovation du système d'éclairage du court couvert est en cours.

Le tennis club de la Ferté-Milon souhaite avant tout maintenir un esprit associatif qui donne priorité à la pratique loisir de notre sport et en compétition par équipe pour tous ceux qui aiment partager ces moments de désappointement ou de gloire.

Système de réservation par internet (ADOC)
Soyez les bienvenus sur nos courts.

Christophe MARTIN, président

Parole d'élus



Fabien Létoffé
Vice-président
Commission
Vie Associative

« Pour 2015, la commission des associations fera un bilan des moyens dont profite chacune des associations. Après ce bilan, nous essayerons d'adapter les besoins des associations aux moyens dont la commune dispose. »

CLUB MILONAIS D'HALTÉROPHILIE MUSCULATION

Le club a terminé la saison avec 133 licenciés et en décembre 2014 en compte plus de 200.

- L'équipe féminine de nat.1A composée de Cécile, Virginie, Sarah, Célia et Laëtitia termine 5^e du championnat et se maintient en élite.
- L'équipe masculine de nat.1B composée de Nicolas, Tony, Emerick, Sylvain, Corentin et François termine 7^e et se maintient.
- L'équipe régionale composée de Benjamin, Morgan, Clément, Charles, Alexis, Tony et Clément2 termine 4^e.
- Au Championnat de France UNSS, l'équipe junior du Lycée Château Potel termine à la 2^e place. L'équipe mixte termine à la 11^e place.
- Au championnat de l'Aisne, on a eu 16 participants dont 13 titres.

• Au trophée des Minimes, Noémie prend la 2^e place et Valentin prend la 7^e place.

• Au Grand Prix Fédéral, François (-77kg senior) et Corentin (-77kg junior) terminent à la seconde place. Tony (-69kg junior) remporte le titre.

• Au championnat de France Masters, Célia (-69kg) et Noëlle (-75kg) remportent le titre.

• Au championnat de France seniors, Virginie (-58kg) et Sylvain (-56kg) remportent le titre. Cécile (-48kg) termine à la deuxième place et Tony (-69kg) à la 5^e place.

La section Zumba a ouvert ses portes en septembre 2013 le jeudi de 18h à 19h avec Déborah mais elle a été reprise par Virginie en février 2014 devenue à son tour instructeur. La section comprenait une trentaine de personnes toutes motivées pour danser, transpirer tout en s'amusant. À la demande générale, un second créneau a été ouvert.

Virginie Andrieux, *athlète*



LA GAULE MILONAISE

Notre lot de pêche "canal de l'Ourcq" va du port aux Perches à Silly-La-Poterie (PK 108) au pont des Vaches (PK 96) à Mareuil-Sur-Ourcq soit 14 kms. En 2013 nous avons 220 cartes de pêche. Nous louons également un étang de 1hectare350 à la commune de Mareuil sur Ourcq l'étang de Fontenil, route de Montigny-l'Allier.

Concours 2014 : notre premier marathon a eu beaucoup de succès 36 pêcheurs en doublette ; il s'est déroulé dans une bonne ambiance. Nous avons également effectué deux autres concours l'un le 28 juin à l'étang de Fontenil et l'autre le 28 septembre dans le canal à Fulaines.

En 2013 un rempoissonnement exceptionnel avec plus de 1200 kg de poissons : brochets, tanches, brèmes, carassins et gardons ont été mis à l'eau tout au long du parcours et dans l'étang.

Réciprocité URNE - CHI -EHGO :

En principe au 1^{er} Janvier 2015 les départements de l'Aisne, de la Marne, de Haute-Marne, du Nord et du Pas-de-Calais rejoindront la réciprocité gratuite avec le CHI et l'EHGO. **Règle commune : une seule vignette pour pêcher dans 74 fédérations (78 départements).**

Nous remercions nos partenaires, Valmagazine, Claude Bousson (l'Union), la Mairie et l'Intermarché de La Ferté-Milon, pour les lots de nos concours, et notre nouveau distributeur de permis de pêche l'office de tourisme de La Ferté-Milon.

Dominique Linotte, *trésorier*



La vie associative



FOOTBALL

Un nouveau souffle

Le club de football fait partie de la vie associative de La Ferté-Milon. Cette nouvelle saison commence par une restructuration du club avec des objectifs bien définis. Un bon encadrement de nos jeunes et la montée des seniors dans la division supérieure.

Le nouveau président Philippe Gallochat, joueur et dirigeant depuis des années, a pris les rênes du club en juin 2014. Un nouveau souffle pour permettre au club sa continuité sportive. Sa priorité : les jeunes, afin de les former au respect des valeurs, le fair-play et le plaisir d'apprendre tout en jouant au ballon, règles appliquées pour toutes les catégories.

Nous avons donc les équipes suivantes qui évoluent en championnat pour cette saison 2014-2015 : U6-U7, U8-U9, U10-U11, U12-U13, U14-U15, U16-U18 (en entente avec le FC Villers) seniors-vétérans, et bien sûr nos dirigeants et dirigeantes présents chaque weekend et semaine.

Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles pour leur investissement si important pour la vie du club M. et M^{me} Letoffé, M. Berthelley et pour les locaux M. et M^{me} Haine.

Nous remercions tous nos partenaires et commerçants de la ville de La Ferté-Milon, le bar-tabac "Le Milonais", la boulangerie "Aux délices de Palomy", Gribouille Dog, Epoxy, l'entreprise Calegari, McDonald, Ets Noblet, Ets Le Ret, Ets Hurand, Intermarché, Éric Claverie et Ets Pintado et Fils qui par un simple geste améliorent la vie du club.

Vous pouvez nous retrouver toutes les semaines au stade de football de La Ferté-Milon, rue du vieux Château mais aussi sur notre site internet : <http://as-milonaise.footeo.com>

Quelques dates à retenir :

- Le samedi 10 janvier 2015 à 16h : la galette des rois
- La brocante du club le dimanche 3 mai 2015 de 5h à 19h30
- Tournoi U10-U11 et U12-U13 : le 14 mai 2015 (jeudi de l'Ascension)
- Journée du club : fin juin 2015

Philippe Gallochat, *président*



UNION BOULISTE MILONAISE

Sacrée Saison 2014 !

Durant cette année, tout a été de la partie... de pétanque bien sûr.

Le temps magnifique lors de nos concours, les adhérents toujours fidèles (encore 140 cette saison) et de plus en plus nombreux lors des derniers week-ends d'octobre et surtout la bonne ambiance qui perdure et que nous ferons perdurer dans les saisons à venir .

10 concours intersociétaires et 13 concours ouverts à tous ont ponctué cette année, et bien sûr le repas et concours de fin de saison réservés à nos adhérents.



Merci : au bar-tabac le Milonais et à M^{me} Annick Dubois pour leur participation pour leur challenge ; à M^{me} Jeanine Marguet pour sa sympathie en tant que voisine ; à M. et M^{me} Mouligneaux ainsi qu'à M. et M^{me} Brunelle lorsqu'ils nous ouvrent leur terrain professionnel afin d'agrandir le nôtre.

Rien à dire de plus qu'une excellente saison et surtout n'hésitez pas à venir passer quelques heures en notre compagnie pour une partie de pétanque, la convivialité ambiante vous convaincra de revenir.

Pour l'année 2015, nous souhaitons la continuité dans le nombre de concours et surtout la même bonne humeur !

À très bientôt et bonne année 2015 à tous !

Alain Valade, *président*



TIR À L'ARC

Les Picmards

Après quatre années de sommeil, "les picmards" reprennent leurs activités, avec aujourd'hui 16 licenciés et l'élection d'un nouveau capitaine, qui succède à Claudine Van Belleghem, que nous tenons à remercier pour ses 20 années passées au service de la compagnie, dont 15 ans sans jeu d'arc!

De nombreux travaux de débroussaillage et de remise en état de notre jeu d'arc par nos bénévoles ont permis à la plus ancienne association sportive de la ville de renaître de ses cendres.

Il reste beaucoup à faire, notamment la mise en place de l'éclairage et la construction d'un auvent qui permettra de recevoir des compétitions dans les années à venir.

Cette année, nous avons resserré nos liens d'amitiés avec la compagnie d'arc de Montigny-l'Allier par la signature d'un partenariat.

Plusieurs compétitions amicales ont eu lieu : coupe du capitaine, coupe des jeunes archers, prix des picmards...

En 2015, la compagnie se réunira pour le traditionnel tir à l'oiseau. Le 31 mai, nous défilerons parmi 200 autres compagnies au Bouquet provincial de Provins. Tout au long de l'année suivront des concours dans la plus pure tradition de l'archerie!

Pour La Compagnie,
Le Capitaine Stéphane Cartier

HAND BALL

Un bilan annuel très positif

En cette nouvelle année 2015, l'ensemble de l'équipe du HBM vous souhaite une très heureuse année 2015, remplie de bonheur et de bonne santé.

C'est avec joie que je me fais, cette année, la porte-parole de notre cher club de Handball. Je tiens, au nom de toute l'équipe, à remercier Christophe David, fondateur et président du club pendant quatre ans. C'est grâce à lui et à son équipe que le HBM peut aujourd'hui s'enorgueillir de compter 90 membres ainsi que des équipes variées et performantes.

Je tiens également à remercier chaleureusement nos entraîneurs bénévoles qui ont poursuivi, avec beaucoup d'envie et de détermination, les entraînements des différentes catégories.

Ainsi, pour la saison 2014, le club compte aujourd'hui 6 catégories différentes : les baby, les moins de 9 ans, les moins de 11 ans et moins de 13 ans garçons, nos seniors toujours présents à l'appel et notre nouvelle promotion : les moins de 12 ans filles!

Des plateaux pour les plus jeunes aux matchs à l'extérieur qui nous emmènent parfois visiter des contrées bien éloignées de chez nous, nos joueurs transmettent toujours les valeurs fondamentales du handball, fair-play et bonne humeur.

La quasi totalité des entraînements se déroule à présent dans le nouveau

gymnase. L'intérieur, bien que petit pour pratiquer le hand, nous offre une salle chaleureuse et des équipements neufs. Tous nos joueurs s'y sentent bien et apprécient le cadre dans lequel ils évoluent.

Un grand merci à la mairie de Neuilly-Saint-Front qui nous prête systématiquement son gymnase pour réaliser nos matchs officiels.

Grâce au club d'haltérophilie et à Sylvain (grand merci à notre coach "santé"), nos seniors reçoivent en plus un entraînement physique adapté!

Notre bilan annuel est donc très positif. Nous ne vous cachons pas que nous avons de réelles ambitions que ce soit pour nos jeunes comme pour nos seniors. Ainsi, c'est bien vers la victoire à chaque match que nous tentons d'amener toutes nos équipes. Mais n'oublions pas que c'est, avant tout, la joie de se retrouver tous pour partager un sport dont les valeurs positives perdurent.

C'est aussi la raison pour laquelle, lors de chacune de nos rencontres, des parents investis soutiennent nos équipes avec en plus des délices gastronomiques qui font la joie de tous.

Alors, si vous aussi, vous avez envie de venir partager avec nous tous ces bons moments, n'hésitez à nous rejoindre et consultez aussi le Site Facebook et le site handball milonais. En vous souhaitant encore une fois une très bonne année,

Alexandra Létoffé Fabbroni
présidente



La vie associative

L'office de tourisme

Voici tout d'abord quelques explications relatives au fonctionnement de l'office de tourisme. Tout en étant une association loi 1901, l'office de tourisme s'identifie comme un service d'intérêt public car il bénéficie d'une délégation de la mairie : la compétence tourisme appartenant à la commune.

LES MISSIONS DE L'OFFICE

- L'accueil du public au niveau de l'office et l'organisation des équipes d'accueil pour les musées.
- L'information et la distribution de documents d'appui à l'offre touristique sont confiées à l'office de tourisme.
- La promotion en participant à des opérations de promotion à l'occasion de salons ou d'actions plus spécifiques.
- L'animation : l'office de tourisme organise des animations (expositions, concerts, lotos, méchoui, brocante...) et des actions de loisirs (visites accompagnées, etc.). Il y a également les services de la bibliothèque.
- Le développement touristique en assurant la conception d'animations et la coordination des projets.

En plus du développement touristique de notre ville, la commune nous a attribué :

- La gestion du fonctionnement des deux musées municipaux : recrutement du personnel d'accueil (six ou sept étudiants milonais sont embauchés et rémunérés par l'office de tourisme) et d'entretien (une personne effectue le ménage de chaque musée et de l'office de tourisme), règlement des charges afférentes à ces emplois, règlement des factures relatives au fonctionnement (téléphone, produits d'entretien...).

Le montant des salaires et charges pour tous ces emplois s'élève à 35 788 € (office de tourisme, musée Jean Racine et musée du machinisme agricole).

- La gestion du cinéma Jean Racine qui fonctionne uniquement grâce aux bénévoles : caissiers, projectionnistes et administrateurs.



Tout ceci ne peut se réaliser sans un subventionnement adéquat, l'équipe de l'office de tourisme est constituée essentiellement de bénévoles, seul le personnel d'accueil est rémunéré.

LE CINÉMA JEAN RACINE

Le centre national du cinéma a examiné notre dossier et nous avons eu le classement "Art et essai 2014" pour notre qualité de programmation. Nous avons été choisi pour raconter l'histoire de notre salle dans le cadre de l'histoire des salles en Picardie et ailleurs que vous trouverez à cette adresse : <http://webtv.picardie.fr/video5618>.

En plus des sept séances chaque semaine (dont une le lundi à 14h), nous offrons la possibilité aux élèves, en partenariat avec les enseignants, de profiter du cinéma : participation aux programmes régionaux et départementaux : lycéens et apprentis au cinéma – École et cinéma – Ciné jeune Aisne.

Nous favorisons en fin d'année les séances privées pour les écoles.

Nous accueillons les enfants du centre aéré pendant les vacances scolaires.

Nous participons à la diffusion du théâtre de la CCOC de Neuilly-Saint-Front avec cinq représentations dont quatre pour les scolaires.

Nous proposerons une offre culturelle variée avec la retransmission de programmes de l'Opéra de Paris à des horaires adaptés. En poursuivant l'opération "chemins de traverse", des séances "rencontre-débat", avec la participation d'un critique de cinéma et avec notre participation au "Mois du Film Documentaire" dans l'Aisne.

Tout ce travail est réalisé bénévolement.

Pascale Hoornaert, présidente
de l'association Office de Tourisme

Parole de présidente



Pascale Hoornaert
Présidente
de l'office de tourisme

« L'office du tourisme de La Ferté-Milon n'est pas une association comme les autres. Depuis de nombreuses années l'Office de tourisme signe avec la Mairie une convention annuelle lui confiant le rôle de promotion et de coordination du tourisme sur la commune. »



Le musée régional du machinisme agricole

Le musée créé en 1985 fêtera en 2015 ses trente ans d'existence. Que de chemin parcouru depuis sa création !

Parti d'une réflexion collective sur l'évolution de la mécanisation agricole et l'enseignement technique des stagiaires en formation continue, Madame Coppin responsable du GRETA soulevait la question suivante : Comment faire découvrir l'évolution du monde agricole mécanisé à des stagiaires venant d'horizons différents loin du monde rural ?

L'idée était lancée de collecter dans notre entourage de vieilles machines pour démontrer aux apprenants que le matériel moderne n'était pas l'oeuvre d'une génération spontanée mais d'une lente évolution. Victimes de notre succès les machines affluent et l'idée d'en faire un musée est née. Les locaux issus de l'ancienne ferme du château s'y prêtent à merveille, des travaux d'aménagement intérieur et extérieur permettent ainsi de mettre à l'abri ce précieux héritage. Le musée vient de naître...

Après cette page d'histoire, revenons à cette année écoulée où nos bénévoles dirigés par notre "incontournable" Gérard se sont occupés de l'entretien courant des machines, en l'occurrence la remise en état des pneumatiques des tracteurs extérieurs qui souffrent des intempéries. Les roues

sont ainsi démontées, emmenées chez Hurand Team, notre partenaire, qui enlève les pneus, notre équipe en profite pour les repeindre et les ramène pour un nouvel équipement. Les tracteurs qui ont désormais fière allure seront remis cette fois-ci sous un appentis actuellement en construction dans l'enceinte du musée.

À noter que notre musée s'est enrichi cette année d'une nouvelle pièce magnifique, originale et rare : un moteur à air chaud dit "moteur Stirling" du nom de son inventeur le pasteur Stirling qui en déposa le brevet en 1816. Entre cette date et la première guerre mondiale, de grandes quantités de moteurs furent produites. Les inventions du moteur gaz (ancêtre du moteur à essence), du moteur diesel et l'absence de matériaux fiables pour le moteur Stirling, le firent tomber dans l'oubli. Puis entre 1936 et 1975, Philips développa de nouveau le moteur Stirling, l'améliorant considérablement et collabora avec de nombreux constructeurs de voitures et de camions. Aujourd'hui les moteurs Stirling modernes ont des rendements supérieurs à 40%.

On ne peut clore cet article sans remercier chaleureusement la municipalité pour son aide indéfectible sans laquelle nous n'existerions pas, l'office de tourisme qui organise les visites et assure les permanences, et en particulier les bénévoles discrets et efficaces.

Une bonne année à toutes et à tous et rendez-vous en avril 2015 pour fêter dignement notre trentième anniversaire.

Jean-Claude Bachelier, *président*



Valorisation touristique

Un groupe de travail constitué d'élus, de membres d'associations culturelles, de l'Office de tourisme et de professionnels du tourisme, travaille sur le développement de la signalétique touristique.

Celle-ci sera articulée autour de circuits de visite et d'interprétation liés à l'histoire de la ville.

CHIFFRES CLÉS de la fréquentation

- Visites de la ville : 629 personnes
- Musée Jean Racine : 466 personnes
- Musée du machinisme agricole : 575 personnes
- Bibliothèque : 159 personnes

La vie associative

La MJC est une association loi 1901 créée fin 1967. Il est prévu de fêter le demi siècle en 2018. Elle bénéficie d'un agrément Cohésion sociale (Jeunesse et Sports à l'époque) et Éducation populaire. Elle adhère à la Fédération Régionale des MJC de Picardie et fait partie de la Fédération Départementale des MJC de l'Aisne. Elle compte entre 250 et 300 adhérents chaque saison et accueille plusieurs centaines de personnes lors des spectacles et expositions proposés chaque année.



La subvention municipale couvre les frais d'assurance (adhérents, locaux, mobilier et matériels) et les frais relatifs aux consommables (électricité, eau et surtout chauffage des locaux du 1 rue Racine pendant les activités). Les salaires et les frais relatifs aux ateliers doivent donc être couverts par les cotisations des adhérents.

Organisation de la MJC

L'administration et l'organisation de toutes les activités et manifestations reposent **entièrement sur une équipe de bénévoles dévoués et soudés**. L'absence de permanent freine le développement et ne permet pas un accueil régulier mais n'hésitez pas à nous adresser un mail, à téléphoner (en laissant un message), vous serez recontacté rapidement par Gilles Blondeau, président et directeur bénévole. Vous pouvez vous procurer le dépliant complet en mairie, à l'office de tourisme ou au 1, rue Racine au moment des ouvertures. Tous ces renseignements

se trouvent aussi sur le nouveau site : mjc-fertemilon.com.

Missions des MJC

Indispensables en zone rurale pour permettre l'accès à la culture, les MJC s'attachent à développer les loisirs, l'éducation, l'apprentissage de la citoyenneté, le développement personnel pour toutes les tranches d'âge avec un souci de diversification (culture, loisirs, sports) et de proximité.

Les MJC sont des associations un peu particulières par leur grande souplesse : créer une nouvelle activité y est très simple ; aucune déclaration officielle, aucun bureau à constituer ; il suffit qu'un adulte prenne la responsabilité d'animer un groupe d'effectif suffisant et le conseil d'administration garantit la création et la vie de ce groupe d'où la grande polyvalence qui peut étonner... et alimente les conversations de certains détracteurs.

À La Ferté-Milon, cette polyvalence est actuellement assurée grâce à 3 salariés, 5 associations prestataires de service et 12 bénévoles. Prestations de qualité : les salariés et prestataires sont diplômés et suivent des stages ainsi que certains bénévoles.

Rejoignez-nous nombreux.

Les essais sont possibles à tout moment de la saison et ne vous engagent pas.

Les administrateurs remercient nos partenaires habituels : communes de La Ferté-Milon et de Marolles, Conseil général, enseignants des écoles et du lycée professionnel, fédérations départementale et régionale des MJC pour leurs aides de toutes natures et bien sûr les adhérents, visiteurs et spectateurs pour l'intérêt porté à nos prestations qui nous motive à poursuivre notre action.

J'adresse mes meilleurs vœux aux Milonais et aux adhérents avec mes plus sincères remerciements à tous les bénévoles et salariés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans la bonne humeur et au service du plus grand nombre, assurant ainsi le rayonnement de l'association depuis de longues années.

Gilles Blondeau, *président*

Parole de président



Gilles Blondeau
Président de la MJC

La MJC propose des activités culturelles hebdomadaires à ses adhérents, des spectacles et des expositions ouverts à tous pour animer la commune chaque fois que possible.



Les activités culturelles

- Broderie, Club Bavardage et Petites Croix, réunion une fois par mois. Prochaine présentation d'une superbe exposition en décembre 2015.



- Cours de musique, Guitare classique avec Estela Piano ou violon avec Isabelle
- Informatique, Olivier et Jean-Pierre rassurent et font progresser les participants avec une patience très appréciée.
- Modern'jazz et danse classique, initiation par Dominique, professeur diplômée.
- Danse de société, Michel et Josseline accueillent 3 groupes chaque vendredi.
- Cirque, Circus virus, association cottenrézienne, initie enfants et adolescents aux arts du cirque au sol, sur fil, sur boule ou sur trapèze pour les plus audacieux.
- Troupe Carpe diem, le théâtre est un pilier culturel ancien dans la MJC. Carpe diem y fait honneur et a beaucoup travaillé depuis 2 ans avec "Blanche Neige" joué à Marolles, à Longpont, à Vendrest, à Villers-Cotterêts, au festival AXOTHEA de Sissonne, au festival de Braine et 4 fois à La Ferté-Milon.
- Ateliers théâtre enfants et adolescents, Alexandra initie aux techniques théâtrales et produit un spectacle public chaque mois de juin.
- Conversation anglaise
- Couture



Les activités sportives

La MJC met à l'honneur la détente. Point de palmarès dans cet article mais des gens contents de venir ou de revenir !

- Judo, les nouvelles dégradations des locaux et de notre matériel cet été ont conduit à décommander le professeur de judo ruinant nos espoirs de relance d'un judo club à La Ferté-Milon (moyenne de 35 enfants par le passé). L'aménagement d'un dojo sécurisé au rez de chaussée de la salle polyvalente avec l'aide du Comité de Judo de l'Aisne serait un plus.

- Karaté, cette nouvelle discipline a connu un vif succès prometteur en 2013-2014. Malheureusement, les problèmes de santé du professeur ont conduit à la fermeture pour cette saison.

- Taïchi chuan, cet art martial chinois est devenu une discipline de bien être qui se pratique en salle ou en plein air quand le climat le permet.



- Yoga, Joëlle "chouchoute" les adhérents et se charge de les déstresser chaque jeudi.

- Tennis de table, jeunes et moins jeunes se retrouvent autour des quatre tables grâce au dévouement d'Alain.



- Badminton, le groupe d'une trentaine de personnes de tous âges a eu la chance d'intégrer le nouveau gymnase.

- Randonnée pédestre, notre secteur est magnifique, à pied on a le temps de l'apprécier. Les sorties ont lieu une fois par mois.

- Gymnastique seniors, renforcement musculaire, step, depuis septembre Lætitia est notre nouvelle animatrice sportive diplômée.



La vie associative

Parole d'élue



Françoise Bocquet
Conseillère municipale,
vice-présidente du C.C.A.S.

C.C.A.S : nouvelle organisation

Les élections municipales ont eu lieu à La Ferté-Milon au mois de mars 2014. Il a fallu constituer de nouvelles commissions tout comme un nouveau C.C.A.S. Les membres de ce dernier se sont mis au travail dès sa constitution au mois de juin. Ceci explique l'absence des manifestations (sorties, repas annuel) auxquelles sont habitués les Milonais pouvant y prétendre.

Toutefois, le C.C.A.S en tant qu'acteur du tissu social a su prendre une part active dans la vie de notre commune. À l'instar de leurs prédécesseurs et espérant faire aussi bien, les nouveaux membres se mobilisent pour La Ferté-Milon et ses habitants.

Aujourd'hui, nous nous tournons vers l'année 2015 et travaillons sur les différents projets et dossiers qui se présentent à nous (dons d'urgences, jardins familiaux, sorties diverses, repas...)

Le vestiaire

Le vestiaire est ouvert à tous depuis 2008. À l'initiative de M^{me} Bouju-Decaix, j'ai pris la relève quelque temps après, avec des bénévoles fidèles au poste pour trier le linge le jeudi après-midi et faire un gâteau pour le vendredi après-midi. Bénévoles que je remercie : Christiane, Christelle (les deux), Sylvie (les deux !), Marie-Jo, Henriette, Ginette.



Ce vestiaire permet pour une modique somme de trouver des vêtements, des chaussures, des sacs, de la vaisselle, du petit matériel, des jouets et parfois de l'électroménager.

Le vestiaire est ouvert un vendredi sur deux, c'est un lieu idéal pour prendre un goûter, une tasse de café. Un morceau de gâteau est réconfortant quand on est seul...

Quelques personnes viennent des villages voisins. Rompez votre solitude, venez passer un moment avec nous.

Je tiens à remercier Madame le Maire qui nous a octroyé des fonds nécessaires à notre fonctionnement.

Les dates d'ouverture se trouvent sur le Milon Info qui vous est distribué tous les mois. À bientôt de vous retrouver !

Nicole Warzee, régisseur

Club Jean Racine

Vieillir, c'est l'évolution normale de la vie. Tout vieillit hélas! Mais "bien" vieillir, rester jeune dans sa tête, avoir un regard bienveillant sur la jeunesse, rire, s'amuser, s'instruire encore, bouger, sortir : voilà le remède et le but de notre club Jean Racine.



Voyage à Dubrovnik

La première photo a été prise en mai, à Dubrovnik, au cours de notre séjour en Croatie. N'est-ce pas une formidable réussite? Bien alignés au pied des remparts du port, nous attendons notre embarquement pour une traversée qui se révélera fort houleuse. Qu'il est bon de se sentir vivant après de telles émotions! Peu importe, chacun de nous a gardé le meilleur souvenir de ce magnifique voyage.

La seconde, c'est en juin, à Marolles-sur-Ourcq. Après un succulent repas animé pour notre François national et son accordéon, nous avons fêté les anniversaires et les noces d'or et de diamant de nos amis. Comme ce geste est touchant, après toute une vie passée ensemble!!



Noces d'or et de diamants



Veules-Les-Roses, en Normandie

La troisième, comme nous ne le devinons pas à cause des anoraks, date de juillet à Veules-les-Roses, charmant petit village de Normandie qui nous aurait enchantés si le soleil avait daigné montrer son nez. Une gracieuse chaumière nous abrite et un poteau blanc a réussi à coiffer nos amis Darchu d'une coiffe de cuisinier... amusant ! car le repas servi à l'auberge fut délicieux et nous avons eu le plaisir d'être ensemble.

Mais l'activité du club ne se résume pas à ces images.

Nous avons aussi notre pique-nique, toujours très réussi, notre loto-cocktail très animé et plein d'autres envies de promenades et de découvertes.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre! Nous vous accueillerons avec joie et vous serez étonnés de notre vitalité! Bonne année!!!

Denise Meunier, présidente

Saluons le travail remarquable effectué par la branche Histoire, du club Racine, qui nous permet de conserver la mémoire de La Ferté-Milon et ses alentours. Ainsi avons-nous pu rendre hommage à l'Abbé Toulouse, résistant et prêtre de La Ferté-Milon de 1942 à 1944, le 23 novembre. Après "Balades milonaises", un nouveau livre est en train d'être créé sur la seconde Guerre Mondiale.



Au fil des ans

Nos personnes âgées ont besoin d'accompagnement, de distractions.

Pour ce faire, l'association propose, en lien avec l'équipe de la Maison de Retraite et les autres animations existantes, des visites aux résidents. Des animations musicales à l'occasion des fêtes et anniversaires sont organisées avec l'aide de M^{me} Farrant ; tandis que tous les mercredis après-midi M. Farrant anime des lotos. Des goûters avec spectacle sont également préparés tous les trimestres.

Nous sommes heureux de bientôt voir les conditions d'hébergement des personnes âgées s'améliorer grâce à la construction de la nouvelle maison de retraite.

Nous remercions la municipalité, la maison de retraite, les membres bienfaiteurs, et des commerçants de La Ferté-Milon, qui, grâce à leur soutien, nous permettent d'apporter du réconfort à nos seniors.

Mireille Létoffé, *présidente*



Les P'tits nouveaux

ALVES Lenny
AMADO FRANCISCO SILVA Flavio
BESWICK Lorenzo
BRAVO-MERLOT Celestine
BRUEZ Constance
CARO Gabrielle
DECASTRO Léna
DEFAUX Jade
DELHOMME Enola
D'ONOFRIO Alyzée
DUBREUIL Clément
DUCROCQ LANGEL Ambre
FROMENTIN Rafaël
GATINEAU Abygaelle
GATINEAU Lisa
GEBKA Rose
GRELAUD Gabriel
GUAY Pierre
HURAND Eloïse
LABARRE BIGOT Elana
PARFAIT Sacha
PIR-LUISETTI Noémie
RODRIGUES AMANTE Liliana
ROUET Scott
RUTTER Elya

Ils se sont unis

BIRON Nicolas et DEVOS Stéphanie
CESSY Sébastien et SEBIANE Semahane
COSSARD Arnaud et CANNET Christelle
DUFRANNE Frédéric et CORREIA Krista
GABRELLE Mathieu et BOUCHER Anne-Charlotte
KOHUEINUI-LEFEUVRE François et ANDRIEUX Cécile
LANGLET Alexandre et PERRIER Nathalie
LEGRAIN Cyril et MARTIN Betty
STEINER Arnaud et CARTIER Dorothee
VENANT Gaylord et LELEUX Estelle
VILNOIS Francis et BRAUX Murielle

Ils nous ont quittés

BAKOWSKI Cécile veuve CLÉMENT
BARDOT Georges
CLÉMENT Jean
CROS Claude
DA SILVA épouse SA OLIVEIRA Deolinda
DAVID Maurice
DEBOURGE Jean-Luc
DESSERRE veuve LE GOFF Marie
DOCK William
FEURTE veuve PRUDHOMME Ginette
GOURGEON veuve THOUMIRE Yvette
HUMBERT Jean
JAUBERT veuve COLLIN Marie
LEFEVRE veuve LACATTE Monique
LEVOUIN Laurent
MIGNOT Claude
MOREL Marguerite
PAULY Roger
RONDON Claude
ROYER Claude
SCHWEITZER veuve GENINASCA Paulette
VAN PAPEGHEM Edmond
ZDOBYCH Jean-Pierre
ZIMMERMANN veuve COLIN Renée

Hommage



Claude Royer
Maire adjoint
de 1965 à 1989



Jean Clément
Conseiller municipal
de 1959 à 1989
et *maire* de 2008 à 2014

Cette année a vu la disparition de Claude Royer, ancien adjoint au maire, et de Jean Clément décédé en janvier 2014 lors de son mandat de maire. Nous saluons ici le dévouement de ces hommes pour leur ville.

Pour son engagement envers notre commune, le préfet de l'Aisne a décerné la médaille communale or à titre posthume à Jean Clément le 3 juillet 2014.



**LA FERTÉ-MILON
MOSLOY
SAINT-QUENTIN-SUR-ALLAN**